



Thèmes	Durées	Dates	Tarifs par personne
<input type="checkbox"/> Soutenir la démarche clinique et l'exercice managérial (cadres intermédiaires)	14 heures	Mardi 17 et Mercredi 18 janvier 2023	570 €
<input type="checkbox"/> Tuteurs et maîtres d'apprentissage	21 heures	Jeudi 23 février, Jeudi 02 mars et Jeudi 09 mars	540 €
<input type="checkbox"/> Les bases de l'autisme	14 heures	Jeudi 06 et Vendredi 07 avril 2023	360 €
<input type="checkbox"/> Faire le pari de la coopération dans un contexte en mutation (cadres intermédiaires)	14 heures	Mardi 23 et Mercredi 24 mai 2023	570 €
<input type="checkbox"/> Soutenir la démarche clinique de l'exercice managérial	14 heures	Mardi 20 et mercredi 21 juin 2023	570 €
<input type="checkbox"/> Gestion des comportements d'agressivité et de violence des usagers	14 heures	Jeudi 08 et Vendredi 09 juin 2023	360 €
<input type="checkbox"/> Soutenir la posture managériale des cadres intermédiaires dans le contexte actuel	14 heures	Mardi 10 et Mercredi 11 octobre 2023	570 €

EMPLOYEUR

Nom de la structure _____

Numéro SIRET _____

Type de structure (EHPAD, FAM, SSIAD, ...) _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Tel _____ Courriel _____@_____

NOM, Prénom et fonction du représentant _____

Tel _____ Courriel _____@_____

PARTICIPANT ①

NOM usuel et Prénom _____ Date de naissance / /



Fonction/poste occupé _____
Tel _____ Courriel _____@_____

PARTICIPANT ②

NOM usuel et Prénom _____ Date de naissance / /
Fonction/poste occupé _____
Tel _____ Courriel _____@_____

PARTICIPANT ③

NOM usuel et Prénom _____ Date de naissance / /
Fonction/poste occupé _____
Tel _____ Courriel _____@_____

PARTICIPANT ④

NOM usuel et Prénom _____ Date de naissance / /
Fonction/poste occupé _____
Tel _____ Courriel _____@_____

PARTICIPANT ⑤

NOM usuel et Prénom _____ Date de naissance / /
Fonction/poste occupé _____
Tel _____ Courriel _____@_____

TARIF TOTAL : _____ €

Si vous souhaitez inscrire plus de 5 personnes, merci de remplir un autre bulletin d'inscription.

L'inscription à une action de formation est subordonnée à la réception du bulletin d'inscription daté et signé, qui vaut bon de commande. Une convention de formation est établie et envoyée en deux exemplaires à l'employeur qui s'engage à renvoyer un exemplaire signé au plus tard 15 jours ouvrés avant la date de début de l'action. Seul le retour de cette convention signée tient lieu d'inscription définitive. A l'issue de la formation, une facture est établie par le Ce.F et adressée à l'employeur (ou à l'organisme financeur), qui s'engage à la régler. Par sa signature, l'employeur reconnaît avoir pris connaissance et accepté les conditions de mise en œuvre de la formation.

Date, cachet et signature de l'employeur.

Bulletin à retourner complété et signé par courrier ou par mail à cef.formationscontinues@johnbost.fr